

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE / DÉPARTEMENT

COMMUNE

REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Cocher la case correspondante

- Installations classées pour la protection de l'environnement
- Schémas de cohérence territoriale (S.C.O.T.)
- Plan local d'urbanisme (P.L.U.)
- Plan d'occupation des sols (P.O.S.)
- Carte communale
- Classement de voirie
- Divers

relatif à : l'enquête unique préalable à
l'opération de production d'énergie
photovoltaïque au sol sur la commune
de TOUR-de-FAURE au lieu-dit "le Caratayron"
regroupant les enquêtes sur:
— la demande d'1 permis de construire
— la demande d'autorisation de
déficement.

REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Objet de l'enquête : unique préalable à l'opération de production d'énergie photovoltaïque au sol sur la commune de Tour de France au lieu dit "le Cartayron" regroupant les enquêtes sur 1) la demande de permis de construire 2 - la demande d'autorisation de dépassement

Arrêté d'ouverture de l'enquête :

arrêté n° E. 2022 - 170 en date du 30.06.2022 de

M. le Maire de :

M. le Préfet de : du LOT

Président de la commission d'enquête — Commissaire enquêteur :

M^{me} Dominique COMBY-FALTREPI qualité architecte DPLG retraitée

Membres titulaires : M _____ qualité _____

M _____ qualité _____

M _____ qualité _____

Membres suppléants : M _____ qualité _____

M _____ qualité _____

M _____ qualité _____

Durée de l'enquête : date(s) d'ouverture : du mercredi 31 août 2022 au vendredi 30 sept. 2022 (19^h)

les _____ de _____ à _____ et de _____ à _____

les _____ de _____ à _____ et de _____ à _____

les _____ de _____ à _____ et de _____ à _____

Siège de l'enquête : Mairie de Tour de France

Autres lieux de consultation du dossier : _____

Registre d'enquête :

comportant 32 feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, destiné à recevoir les observations du public ; ces dernières peuvent aussi être adressées par écrit au nom du commissaire enquêteur à :

Mairie de Tour de France, opération "PV. le Cartayron"

Rapport et conclusions du commissaire enquêteur :

seront tenus à la disposition du public dès leur réception à : la mairie de Tour de France

aux heures et jours habituels d'ouverture des bureaux et dans chacune des mairies où s'est déroulée l'enquête et à la préfecture de chaque département concerné.

Réception du public par le commissaire enquêteur :

les mercredi 31 août 2022 de 10^h à 13^h et de _____ à _____

les samedi 10 septembre 2022 de 9^h à 12^h et de _____ à _____

les mercredi 21 septembre 2022 de 10^h à 13^h et de _____ à _____

les vendredi 30 septembre 2022 de 16^h à 19^h et de _____ à _____

les _____ de _____ à _____ et de _____ à _____

les _____ de _____ à _____ et de _____ à _____

une réunion publique a été n'a pas été organisée par le Commissaire enquêteur.

PREMIÈRE JOURNÉE

Le mercredi 31 août 2022 de 10 heures à 13 heures

Observations de M^{lle}

1 seule personne est venue: M^r Michel CABESSUT
demeurant à ARCANSAZ. remarque orale

Fin de la 1^{ère} permanence

Samedi 10 septembre 2022 9^h - 2^{ème} permanence

Bref un projet de développement économique qui va créer de la richesse locale. Cette pauvre "cause" de notre commune, en partie à l'abandon, déjà bien entrecassée, verra au moins quelques hectares entretenus et aménagés.

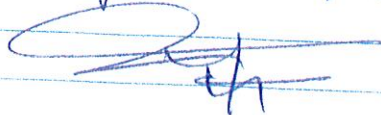
Et si le porteur de projet, en plus de la production d'électricité, pouvait en faire un site à visiter, explicatif, pédagogique sur l'énergie, l'électricité et les différentes solutions à nos besoins. Recevoir nos amis touristes dans ce cadre naturel avec la possibilité de leur apporter de l'information, de l'esprit d'analyse sur nos outils de développement, sur l'énergie serait un atout de plus pour notre territoire touristique.

Certains de nos concitoyens à l'esprit chagrin, contradictoire, aux idées anxiogènes, opposés à un certain développement, à la recherche... mais pas à leur bien-être... ne nous ont pas apporté encore beaucoup de solutions peu claires.

En espérant que nos décideurs administratifs et politiques choisissent enfin le côté positif de ce projet.

OK pour le projet!!!

Techberty Jacques Agriculteur retraité, Arcen d'Aire



Au vu et au vu du dossier, je crois que l'implantation d'un parc photovoltaïque qui n'entraînera pas de nuisances, ne peut qu'être bénéfique pour la commune et l'économie locale en général.

J'approuve donc complètement cette opération, et espère qu'elle sera finalisée dans les meilleures conditions possibles.

Danielle Teyssière
habitante de Tour de Fa

DT

Régis ROBICHE demeurant 150 impasse de la tour 46330 TOUR DE FAURE

Quel impact écologique réel pour cette centrale à durée de vie limitée (panneaux photovoltaïques fonctionnant 30 ans).

Quelles options de recyclage de ces panneaux, du site en lui-même?

Quelles retombées économiques pour la commune, à qui seront confiés les chantiers d'installation, les missions de transport?

La présentation du projet sur internet met en avant une préservation écologique du site (plantation arbustes, zones pour insectes, zones spécifiques de lavage des camions pour préserver les sols... etc), mais les panneaux, eux-mêmes, leur transport en provenance de Chine, quels sont leurs réels impacts écologiques.

Quelles sont les sécurités d'un tel site face aux catastrophes naturelles qui s'intensifient ces dernières années (incendies, tempêtes)?

Robiche